



## Le résultat du vote de la révocation de FÉDÉRATIVE ne donne pas un blanc-seing au Conseil d'administration de SEB

### **Des informations manifestement erronées pour influencer le vote des actionnaires.**

De nombreuses informations manifestement erronées incluses dans le rapport du conseil et dans le communiqué SEB du 2 juillet 2021 ont probablement contribué à emporter le vote favorable d'actionnaires sur la révocation de FÉDÉRATIVE, notamment parmi des actionnaires concertistes mal informés. FÉDÉRATIVE a contredit à l'Assemblée générale chacune de ces informations ([en savoir plus](#)).

### **Le résultat du vote de l'Assemblée pose la question de l'indépendance du Conseil d'administration et du périmètre du concert.**

En soutenant en Conseil la révocation demandée par le concert Venelle Investissement / Génération, sans avoir vérifié le bien-fondé des éléments reprochés à FÉDÉRATIVE, les administrateurs indépendants se sont immiscés dans un débat, sans lien avec l'intérêt social de SEB, entre actionnaires familiaux alors qu'ils auraient pu s'abstenir. En conséquence, ils voient leur indépendance de jugement questionnée et leur rôle affaibli.

L'Assemblée SEB, tenue le 6 août 2021, a approuvé à 66,99% la révocation de FÉDÉRATIVE, actionnaire historique représentant 9,37% du capital, et a rejeté à 71,52% le remplacement de FÉDÉRATIVE par son président. Ce résultat a été obtenu par le vote conjoint du Concert, de PEUGEOT INVEST et de FSP qui ont représenté ensemble 59,1% des voix.

Alors que le rapport du Conseil d'administration et le communiqué SEB contiennent de nombreuses informations manifestement erronées, le vote de PEUGEOT INVEST et FSP, actionnaires très importants, dans le même sens que celui de Venelle Investissement et Génération, pose la question du périmètre du concert. Il est par conséquent crucial qu'ils précisent publiquement leur position vis-à-vis du concert.

### **Les actionnaires minoritaires soutiennent la démarche de FÉDÉRATIVE.**

En dehors des actionnaires clairement identifiés (Concertistes, PEUGEOT INVEST, FSP, FÉDÉRATIVE), les actionnaires minoritaires ont voté majoritairement contre la révocation de FÉDÉRATIVE à hauteur de 71% et pour la nomination de son président à 55%. De plus, il est notable qu'ils se sont fortement mobilisés en pleine période estivale.

Les minoritaires soutiennent massivement la démarche de FÉDÉRATIVE, contestée par le Conseil d'administration, visant à nommer un représentant permanent spécialiste de la gouvernance et des marchés financiers et à favoriser l'émergence d'un actionariat de long terme adhérent à son engagement actionnarial.

Fort de ce résultat encourageant, FÉDÉRATIVE poursuivra, en toute indépendance, sa démarche impliquée d'actionnaire de long terme, fidèle à l'histoire de SEB.



## **Rejet du dysfonctionnement de la gouvernance de SEB.**

Le résultat du vote montre qu'une très large majorité des actionnaires minoritaires n'accepte pas que les administrateurs familiaux concertistes, représentés par le PDG, puissent imposer leur volonté à tout administrateur, quel qu'il soit, en l'absence de véritable débat au sein du Conseil d'administration ; Ils rejettent majoritairement le dysfonctionnement de la gouvernance de SEB.

FÉDÉRACTIVE partage leur préoccupation du dysfonctionnement du Conseil et voit les conséquences pour les décisions à prendre prochainement, notamment celles relatives à la gouvernance de la société.

Liens vers le site FÉDÉRACTIVE :

1. [L'intervention de FÉDÉRACTIVE à l'Assemblée générale SEB du 6 août 2021 ;](#)
2. [Le résultat des votes à l'AG SEB du 6 août 2021 ;](#)
3. [Le communiqué de presse FÉDÉRACTIVE du 7 juillet 2021 - révocation ;](#)
4. [Le communiqué de presse FÉDÉRACTIVE du 15 juin 2021 - nomination de son représentant permanent ;](#)
5. [Le CV de Roland Gagnon, nommé représentant permanent de FÉDÉRACTIVE.](#)

Communiqué de presse du 24/08/2021

Contact : [pascal.girardot@federactive.com](mailto:pascal.girardot@federactive.com) 06 86 44 75 71